

Dispositif « Devoirs Faits »

2019-2020

Le lundi 7 octobre 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux instructions ministérielles, le collège Georges Texier proposera le dispositif « Devoirs Faits » à compter du **lundi 4 novembre 2019**. L'accompagnement des élèves (aide aux devoirs) s'effectuera sous 2 formes :

- ➔ Entre 12h et 13h25 au foyer des élèves.
- ➔ Sur le temps scolaire lorsque votre enfant sera en permanence.
- ➔ De 16h30 à 17h30, le lundi, mardi et jeudi.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous en précisant le ou les jours où vous souhaitez que votre enfant soit pris en charge dans le cadre du dispositif Devoirs Faits et le remettre à la Vie Scolaire pour le vendredi 18 octobre 2019.
Le Principal, Th.-FAURE

Coupon réponse à remettre à la vie scolaire pour le vendredi 18 octobre 2019.

Je soussigné(e)

responsable légal de l'élève :

Classe :

Demande l'inscription de mon enfant au dispositif Devoirs Faits.

Cocher la ou les cases correspondantes :

Lundi de 16h30 à 17h30

Mardi de 16h30 à 17h30

Jeudi de 16h30 à 17h30

Signature du responsable légal

Dispositif « Devoirs Faits »

2019-2020

Le lundi 7 octobre 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux instructions ministérielles, le collège Georges Texier proposera le dispositif « Devoirs Faits » à compter du **lundi 4 novembre 2019**. L'accompagnement des élèves (aide aux devoirs) s'effectuera sous 2 formes :

- ➔ Entre 12h et 13h25 au foyer des élèves.
- ➔ Sur le temps scolaire lorsque votre enfant sera en permanence.
- ➔ De 16h30 à 17h30, le lundi, mardi et jeudi.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous en précisant le ou les jours où vous souhaitez que votre enfant soit pris en charge dans le cadre du dispositif Devoirs Faits et le remettre à la Vie Scolaire pour le vendredi 18 octobre 2019.
Le Principal, Th.-FAURE

Coupon réponse à remettre à la vie scolaire pour le vendredi 18 octobre 2019.

Je soussigné(e)

responsable légal de l'élève :

Classe :

Demande l'inscription de mon enfant au dispositif Devoirs Faits.

Cocher la ou les cases correspondantes :

Lundi de 16h30 à 17h30

Mardi de 16h30 à 17h30

Jeudi de 16h30 à 17h30

Signature du responsable légal